

**PROCES-VERBAL du
Conseil de la Communauté de Communes du Pays Fertois
Réunion du Lundi 18 Juin 2007 à 19 h 30**

Etaient présents :

BASSEVELLE	BUSSIERES	CHAMIGNY
M. RICHARD Bernard	M. RONDEAU Jean-Marie	Mme BELDENT Jeannine M. ALBEROLA Benoît (suppléant de M. BAR Jacques) Mme PIERRE Nathalie
CHANGIS SUR MARNE	CITRY SUR MARNE	JOUARRE
Mme LACOMBE Anne-Marie	M. CHATENOUD Gilbert M. TARTAR Gérard	M. LAROCHE Olivier
LA FERTE S/ JOUARRE	LUZANCY	MERY SUR MARNE
Mme BIMBI Françoise M. BIMBI Eric M. MUNNIER Claude M. MORET Jean-Claude M. VILLEDIEU André Mme PONS Marie-Claire	M. FORTIER Patrick M. BARRAULT Christian	
NANTEUIL SUR MARNE	PIERRE LEVEE	REUIL EN BRIE
M. FURNARI Francesco	M. DE CUYPERE Michel	M. ROMANOW Patrick M. CEVAER Michel
SAACY SUR MARNE	SAINTE AULDE	SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX
M. PERLICAN Claude Mme TRUEBA-VEYSSET Katy	M. GEIST Gérard	M. HINCELIN Hubert M. BOISDRON Patrick
SAMMERON	SEPT SORTS	SIGNY SIGNETS
M. RIGAULT Pierre	M. DE VISCH Laurent (suppléant de M. ARNOULT Robert)	
USSY SUR MARNE		
M. PRISE Guy M. OFFROY Marcel		

Formant la majorité des membres en exercice.

Délégués représentés par pouvoir :

M. SUSINI Jean-Paul par Mme LACOMBE Anne-Marie
M. DRAPIER Alain par M. LAROCHE Olivier
Mme RICHARD Marie par M. MORET Jean-Claude
Mme GUILLONNEAU Françoise par Mme BIMBI Françoise
M. DELAITRE Michel par M. CHATENOU D Gilbert
Mme ROBCIS Josselyne par Mme TRUEBA VEYSSET Katy
M. SPECQUE Claude par M. BOISDRON Patrick
M. LEFEVRE Jean-Jacques par M. RIGAULT Pierre

Délégués absents non excusés :

M. DELAERE Hubert de JOUARRE
M. BOSDURE Dominique de JOUARRE
M. LA GRECA Michel de JOUARRE
Mme ABELOOS Edith de LA FERTE SOUS JOUARRE
M. BEN MANSOUR Tarek de LA FERTE SOUS JOUARRE
Mme BUSCH Geneviève de LA FERTE SOUS JOUARRE
M. CELERIER Daniel de LA FERTE SOUS JOUARRE
M. FAYOLLE Serge de LA FERTE SOUS JOUARRE
Mme PARIS Martine de LA FERTE SOUS JOUARRE
M. FOURMY Philippe de SIGNY SIGNETS

Délégué absente excusée :

M. GOULLIEUX Pierre de JOUARRE
M. MARTIN Benoît de LA FERTE SOUS JOUARRE

Secrétaire de séance :

M. RIGAULT Pierre

* * *

⇒ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2007 :**

- Monsieur RIGAULT fait observer, page 4, 1^{er} paragraphe qu'il faut lire «.....un certain nombre de données administratives.....» (manque le mot « nombre »).
- Monsieur BIMBI indique que des abri bus sont encore dégradés par l'affichage électoral. Madame BELDENT lui demande d'informer la Communauté de Communes des emplacements concernés et les candidats concernés en seront avisés.

**LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES,
A L'UNANIMITE
APPROUVE CE PROCES VERBAL.**

* * *

SERVICES GENERAUX

◆ TRANSPORTS SCOLAIRES :

Monsieur FORTIER présente Madame BOILLOT, Directrice adjointe chargée des Transports au Conseil Général et Madame Héroïse GAILLARD de la Communauté de Communes du Pays Fertois.

Monsieur FORTIER rappelle l'urgence qui s'attache à cette délibération.

Plusieurs réunions de travail de la Commission et des partenaires ont été nécessaires pour établir les documents remis aux délégués ; il rappelle par ailleurs que le Directeur de l'entreprise Marne et Morin est venu présenter ses propositions lors de la séance du 30 mai 2007.

Monsieur FORTIER passe en revue les différentes modifications envisagées :

- Ligne 31 : Des navettes sont prévues entre la gare et le collège de La Rochefoucauld, un car supplémentaire le mercredi midi.
- Ligne 32 : Un car supplémentaire le matin, un en fin d'après-midi, un le mercredi Midi.
- Ligne 35 : Extension de ligne entre La Ferté sous Jouarre et Changis.
- Ligne 40 : Une ligne créée.
- Ligne 56 : Un car supplémentaire le mercredi.

Il convient d'ajouter les navettes entre le lycée et la gare pour toutes les lignes.

A la suite d'une question de Madame BELDENT sur le mode de calcul des charges supplémentaires. Madame BOILLOT prend la parole et répond qu'il faut effectivement ajouter les charges supplémentaires par ligne, mais qu'il faut aussi prendre en considération le fait qu'il existe des baisses de charges sur certaines lignes (les enfants de 3^{ème} allaient à Meaux et deux services sont supprimés) mais aussi des pertes de recettes du fait qu'ils n'empruntent plus les lignes.

Le Conseil Général et la Communauté de Communes financent par moitié le déficit en vigueur, le déficit supplémentaire envisagé en 2007-2008 est de 112 000 €, avec une augmentation prévue les deux années suivantes ; Monsieur FORTIER précise qu'un avenant à cette convention sera signé pour 2007-2008, puis chaque année suivante en tenant compte de la fréquentation des lignes.

Mais il s'agit là de prévisions qu'il convient de vérifier.

De manière générale, les services supplémentaires permettent de diminuer le temps de transport le soir ; c'est plus difficile le matin.

Madame BOILLOT précise également que les enfants ne sont « subventionnables » qu'au delà d'un certain périmètre.

Une partie des enfants de Sept Sorts, Reuil en Brie, Jouarre et des écarts à La Ferté sous Jouarre (les enfants du centre de La Ferté ne sont pas concernés) ne peuvent bénéficier que de la Carte « Imagin'R » ; il est proposé de prendre en charge une partie du coût de cette carte (25 % Communauté de Communes, 25 % parents, 50 % Conseil Général). 40 enfants environ sont concernés sur les 3 années prochaines, pour un coût de 900 € environ en 2007-2008.

Le cas des collégiens mériterait à cet égard une réflexion, dans la perspective de l'année 2008-2009.

Puis, il est passé au vote.

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

- **Vu** le dossier joint à l'ordre du jour,

- **Considérant que** dans le cadre de la refonte des lignes de transport induite par l'ouverture, en septembre 2007, du lycée public de La Ferté sous Jouarre, l'assemblée délibérante communautaire doit se prononcer, au plus tôt, sur le type de titre de transport à mettre en place, pour la rentrée scolaire.

- **Considérant que** dans ces conditions et afin d'informer les élèves avant la fin de l'année scolaire en cours, l'assemblée communautaire doit se prononcer sur les points suivants :

- *Nouvelles Lignes* : Offres de transports à destination du lycée public de La Ferté sous Jouarre,
- Projet d'avenant à la convention avec le Conseil Général : Financement dans le cadre de la convention entre le Conseil Général et la Communauté de Communes du Pays Fertois,
- Financement des titres de transport et projet de convention relative à la carte « Imagin'R ».

**LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
A L'UNANIMITE :**

approuve l'ensemble des dispositions présentées.

autorise Madame La Présidente à signer tous actes et conventions nécessaires à cet effet.

* * *

Monsieur FORTIER tient à remercier le Conseil de cette décision.

→ Les prochaines séances sont fixées :

- Le 27 juin 2007 à 19h30.
- Le 11 juillet 2007 à 19h30.

Madame BELDENT clôt la séance.

La Présidente,

J. BELDENT

Affichage du compte rendu

Le

La Présidente,

J. BELDENT